Décision 15-DCC-163 du 14 décembre 2015

relative à la prise de contrôle conjoint de l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique par Bpifrance Investissement et Weinberg Capital Partners

Posted on: 07 janvier 2016 | Secteurs :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Bpifrance Investissement
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	ADIT

Lire

le texte intégral de la décision
50.67 Ko